



Sanctuaires de l'âge du Fer

Édités par
Philippe Barral
et Matthieu Thivet

41^e colloque international de
l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer
Dole, 25-27 mai 2017

Collection Afeaf 1

41



Dole
2017

Stèles et statues du premier et du début du second âge du Fer dans le Midi de la France. La question des sanctuaires archaïques à la lumière des recherches sur le complexe héroïque des Touriès (Saint-Jean et Saint-Paul, Aveyron)

Philippe Gruat

Avec la collaboration de Nathalie Albinet, Guylène Malige, Patrice Méniel, Jérôme Trescarte

Et la contribution de Bernard Dedet, Nicolas Garnier

Bilan sommaire de la documentation ancienne disponible

Près de 500 stèles, statues, piliers ou linteaux compris entre la fin de l'âge du Bronze et le début du second âge du Fer (ix^e-v^e siècles av. J.-C.) sont attestés aujourd'hui sur une quarantaine de sites du Midi de la France (Arcelin, Gruat 2003, p. 191-195 ; Garcia 2004, p. 103-110 ; Golosetti 2011 ; Py 2011, p. 12-82) (Fig. 1). Il s'agit d'une région où il existe, depuis la fin du Néolithique, une forte tradition votive d'érection de monolithes anthropomorphes : les statues-menhirs (D'Anna 2002 ; Maillé 2010). L'émergence d'un groupe stylistique particulier de stèles protohistoriques de guerriers centré sur le Sud-Aveyron et le site des Touriès (Gruat 2008) invite à s'interroger, sans prétendre y apporter de réponse définitive, sur une éventuelle continuité avec les dernières statues-menhirs du Rouergue et du Haut-Languedoc, à l'instar de la Corse (D'Anna 2011), quelques exemples à l'appui (Garcia, Gruat 2015, p. 440 ; Gruat, Garcia 2016, p. 33).

Au sein de la documentation protohistorique, il convient de mettre à part les très rares « stèles-panoplie » de Castelnaud-le-Lez (Hérault) et de Buoux (Vaucluse) (Py 2011, p. 12-14), auxquelles il faut peut-être rajouter des exemplaires d'Assas (Hérault) et Robernier-Montfort (Var) (Gruat, Garcia 2016, p. 22-23 et 40-42). Avec leur représentation de bouclier à échancrure en V, au rôle central, entouré d'armes (casque, lance, épée) ou d'objets (roues de char ou rouelles), elles sont incontestablement d'influence ibérique et manifestement plus précoces (dès le Bronze final II). À l'instar des exemplaires du sud-ouest de l'Espagne et du Portugal, il s'agit probablement de stèles funéraires. Au moins une des deux stèles de Buoux est d'ailleurs, semble-t-il, en relation avec une tombe à incinération de cette époque (Müller *et*

al. 1988), sans qu'on connaisse toutefois précisément la chronologie relative entre les deux. Ces monolithes à représentations d'armes sont interprétés comme la figuration d'une élite en compétition, voire comme l'émergence d'une aristocratie (Garcia 2004, p. 108). À la stèle de Buoux il faut ajouter les vestiges d'un autre dépôt incinéré secondaire du premier âge du Fer, associé au calage de la base d'une stèle, probablement de signalisation, découverte au pied de l'oppidum du Baou-Roux (Bouches-du-Rhône) (Boissinot 2011, p. 170-171). Cela fait trop peu au regard du corpus des stèles et des milliers de tombes protohistoriques du Sud de la France pour considérer ces monuments comme funéraires.

Les autres stèles protohistoriques du Midi, majoritairement anépigraphes et aniconiques, remontent essentiellement au premier âge du Fer (viii^e-vi^e siècles av. J.-C.). Elles ont fait l'objet d'un classement typologique à partir des exemplaires de Glanum et de Saint-Blaise (Bessac, Bouloumié 1985). Le plus souvent ces monolithes sont confectionnés dans des roches tendres (grès, calcaires tendres ou coquilliers, etc.) dont les gîtes sont à rechercher dans un rayon de 15 à 20 km autour du lieu de découverte (Garcia 2004, p. 105). Les techniques de façonnage mises en œuvre et la grande variabilité des types et des dimensions des stèles suggèrent une production artisanale. La fragilité des matériaux de certains exemplaires montrent qu'ils n'ont pas été soumis longtemps aux intempéries. Ils devaient donc être protégés ou associés à des portiques comme l'atteste, notamment, la découverte de fragments de linteaux, de piliers ou leurs soubassements sur des sites comme le Marduel à Saint-Bonnet-du-Gard, les Caisses à Mouriès (Bouches-du-Rhône) ou les Touriès (Aveyron) (Gruat, Garcia 2016, p. 13). Les exemplaires les plus complets sont généralement munis d'un dé de fixation plus large et plus

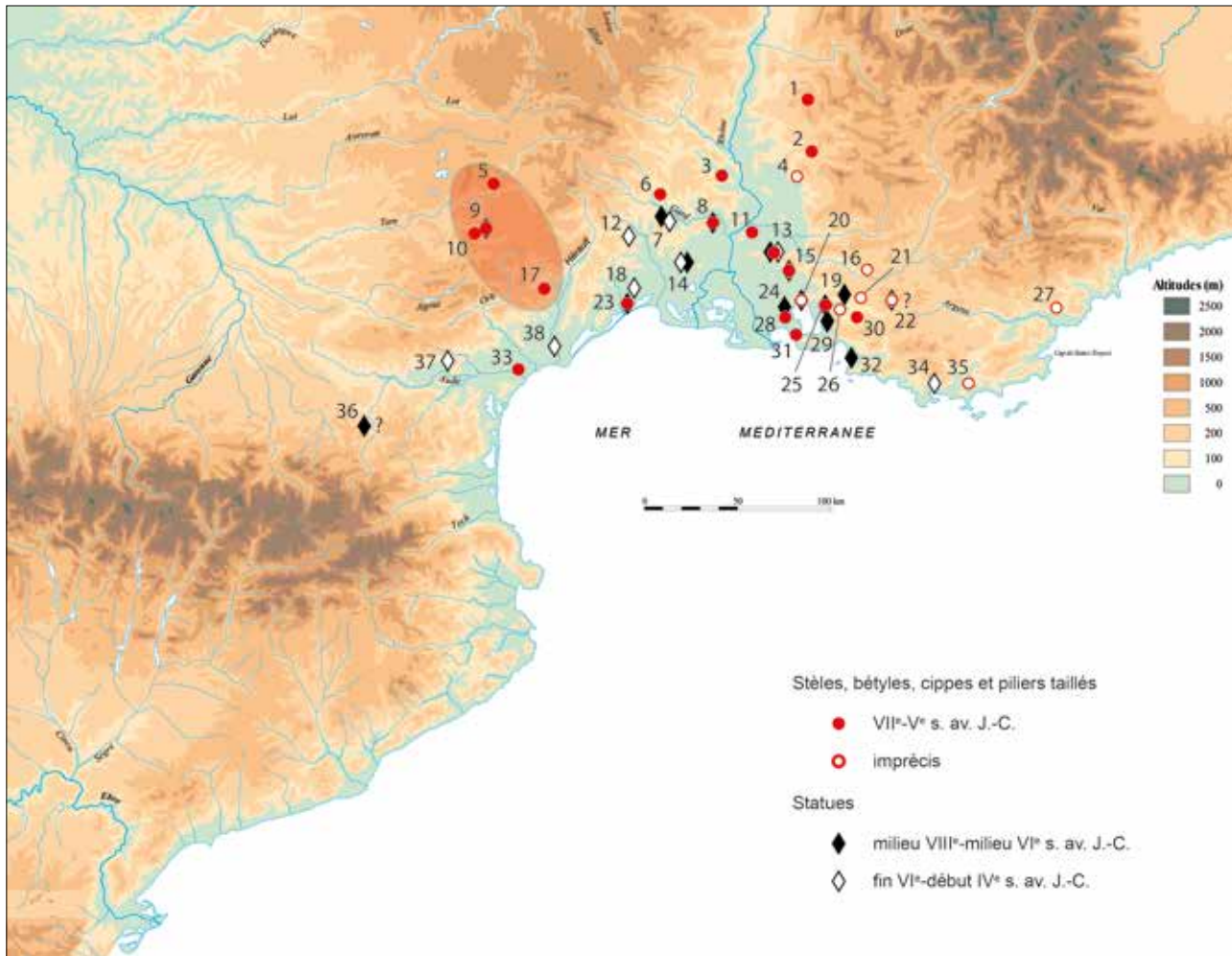


Fig. 1. Carte de répartition des principaux sites du Midi gaulois ayant livré des stèles et des expressions de la figuration humaine héroïsée attribuables entre le milieu du VIII^e et le début du IV^e siècle av. J.-C., avec la localisation du groupe propre au Sud-Aveyron et au Haut-Languedoc (d'après Gruat 2008, fig. 26 et 27 complétées).

1. Saint-Marcel (le Pègue, 26) ; 2. Vaison-la-Romaine (84) ; 3. Saint-Vincent (Gaujac, 30) ; 4. Durban (Beaumes-de-Venise, 84) ; 5. Vallée du Tarn (Millau, 12) ; 6. Vié-Cioutat (Mons et Monteils, 30) ; 7. Camp-Guiraud et Castelvielh (Sainte-Anastasia, 30) ; 8. Le Marduel (Saint-Bonnet-du-Gard, 30) ; 9. Les Touriès (Saint-Jean et Saint-Paul, 12) ; 10. Le Puech (Versols-et-Lapeyre, 12) ; 11. Le Mourre Pela (Graveson, 13) ; 12. Le Valat de Cremal (Corconne, 30) ; 13. Glanum (Saint-Rémy-de-Provence, 13) ; 14. Agglomération, Grézan et région (Nîmes, 30) ; 15. Caisses et environs (Mouriès, 13) ; 16. Villelaure (84) ; 17. La Ramasse (Clermont-l'Hérault, 34) ; 18. Sextantio (Castelnau-le-Lez, 34) ; 19. Pierredon (Éguilles, 13) ; 20. Constantine et Calissanne (Lançon-Provence, 13) ; 21. Entremont et Terrain Coq (Aix-en-Provence, 13) ; 22. Bramefan et Mas du Jasmin (Puyloubier, 13) ; 23. Saint-Sauveur (Lattes, 34) ; 24. Le Castellan (Istres, 13) ; 25. Roquepertuse (Velaux, 13) ; 26. Le Castellans (Roquefavour, 13) ; 27. Bagnols-en-Forêt (84) ; 28. Saint-Blaise (Saint-Mitre-les-Remparts, 13) ; 29. Le clavier (Rognac, 13) ; 30. le Baou-Roux (Bouc-Bel-Air, 13) ; 31. L'île, Saint-Pierre et Tamaris (Martigues, 13) ; 32. le Baou de Saint-Marcel (Marseille, 13) ; 33. Ensérune (Nissan-lez-Ensérune, 34) ; 34. La Courtine (Ollioules, 83) ; 35. Saint-Michel-de-Valbonne (Hyères, 83) ; 36. Le Carla (Bourrière, 11) ; 37. Le Cayla et le Traversant (Mailhac, 11) ; 38. Pioch-du-Télégraphe (Aumes, 34).

sommairement traité, destiné à être fiché dans le sol, plus rarement dans des socles de pierre pour certains petits modules de rares sites provençaux (Gruat, Garcia 2016, p. 16 et fig. 7), parfois peut-être sur des podiums rudimentaires, comme aux Touriès ou sur de rares sites néolithiques (D'Anna 2011). On ignore tout du mode de regroupement et d'organisation de ces monolithes (Arcelin, Gruat 2003, p. 193).

Ces éléments lapidaires protohistoriques sont presque toujours découverts en position secondaire. Il s'agit généralement de remplois plus ou moins symboliques et fédérateurs, en milieu urbain ou domestique, surtout dans les parements des remparts et des murs de soutènement à l'origine des premiers villages

fortifiés ou *oppida* qui succèderaient peut-être à des sanctuaires plus anciens (Garcia 2004, p. 103-110). Ces sanctuaires seraient essentiellement voués à des cultes naturistes, implantés en des points remarquables du paysage ou géosymboles, mais aussi à des cultes héroïques expliquant parfois la présence de stèles et de statues en ronde bosse (bustes et troncs) figurant des élites guerrières (Py 2011 ; Gruat, Garcia 2011). Les stèles seraient initialement des ex-voto déposés dans les sanctuaires par les individus et/ou les familles dispersés sur le territoire. Ils seraient remployés volontairement, après leur désacralisation (Arcelin, Gruat 2003, p. 193 ; Garcia 2006, p. 193), essentiellement dans les parements extérieurs des enceintes des agglomérations afin



Fig. 2. Vue générale du plateau des Touriès depuis le sud-ouest (au centre) avec le cirque naturel de Saint-Paul-des-Fonts et les falaises du Larzac en arrière-plan.

d'être vus, dans un processus d'appropriation de l'espace d'un lieu mémoriel antérieur (Golosetti 2011, p. 155).

Au vu de ce tour d'horizon synthétique, on aura compris que la documentation ancienne, quasi exclusivement en position secondaire, est sujette à surinterprétation et prête donc à discussion.

L'apport d'une décennie de recherches sur le site des Touriès

Les fouilles toujours en cours du site des Touriès par une équipe pluridisciplinaire apportent une contribution majeure à la connaissance d'un complexe à stèles du premier âge du Fer (VIII^e-V^e siècles av. J.-C.). Son intérêt réside dans le fait qu'il fut abandonné précocement, vers le début du IV^e siècle av. J.-C., sans donner naissance à un oppidum, contrairement à ce que l'on observe généralement dans le Midi de la France. Pour une des toutes premières fois en Méditerranée nord-occidentale et en Europe celtique, le site des Touriès met en lumière le fonctionnement et l'évolution d'un sanctuaire héroïque archaïque. À partir de deux publications récentes du site (Gruat 2011 et 2019), auxquelles nous renvoyons pour plus de précisions, nous retraçons ici, de manière synthétique, les grandes lignes de son histoire au

vu des dix années de recherches menées entre 2008 et 2017 sur un peu plus de 3200 m².

Localisation et environnement archéologique

Le site des Touriès est un petit plateau des Avant-Causse de la région de Saint-Affrique, sur la bordure méridionale du Massif central dans le sud du département de l'Aveyron (Fig. 2 et 3). Ses falaises abruptes se dressent à 560 m d'altitude et surplombent la confluence de deux ruisseaux, le Congonelet et l'Annou qui se jettent dans la Sorgues. L'éperon rocheux, de près d'un demi-hectare, est isolé du reste du plateau par un fossé dont l'aménagement reste à dater précisément (Fig. 9). L'ensemble est implanté au pied du Causse du Larzac, dans l'axe d'une des échancrures remarquables de ses falaises qui culminent à plus de 800 m : le cirque naturel de Saint-Paul-des-Fonts.

L'environnement archéologique protohistorique déjà connu du secteur est instructif (Gruat 2011, p. 40-41). Outre la présence de plusieurs sépultures plus ou moins contemporaines (Fig. 3, n°3, 5, 8, 9), on relève surtout :

la proximité et la co-visibilité avec la petite enceinte de rebord de plateau de la Vialette (Fig. 3, n°2) et sa modeste nécropole tumulaire (n°3), au moins partiellement synchrones avec le complexe des Touriès ;

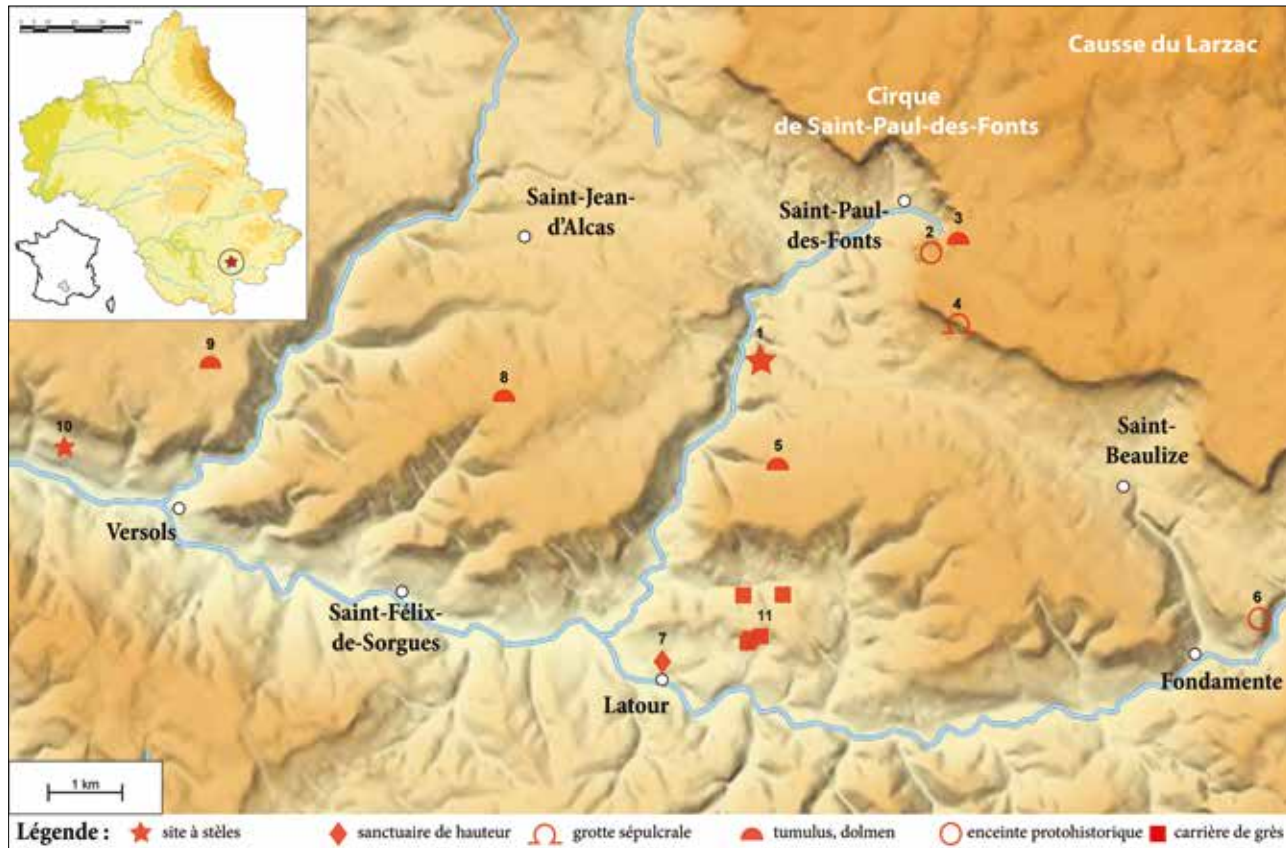


Fig. 3. Situation et environnement archéologique protohistorique du complexe à stèles des Touriès (fond de carte Géoportail ©).
 1. Promontoire des Touriès (Saint-Jean et Saint-Paul) ; 2 et 3. Nécropole tumulaire et enceinte de rebord de plateau de la Vialette (Saint-Jean et Saint-Paul) ; 4. Grotte (sépulcrale ?) de Landric (Saint-Beaulize) ; 5. Sépulture à bracelets launaciens de la Bâtisse (Saint-Beaulize) ; 6. Enceinte de rebord de plateau des Castels de Sorgues (Fondamente) ; 7. Bustes-socles laténiens du Plô de Maroui (Marnhagues-et-Latour) ; 8. Dolmens 1, 2 et 3 de Mascourbe (Saint-Félix-de-Sorgues) ; 9. Tumulus VEL5 de Hermelix-Les Boussières (Versols-et-Lapeyre) ; 10. Stèle du Puech (Versols-et-Lapeyre) ; 11. Potentielles carrières de grès (Marnhagues-et-Latour).

la découverte fortuite, en 2005 puis en 2016, d'au moins trois autres stèles comparables à celles des Touriès sur la rive droite de la Sorgues au lieu-dit Le Puech (Fig. 3, n°10) ;

enfin, la mise au jour au Plô de Maroui de deux bustes-socles en grès de la fin de l'âge du Fer (II^e-I^{er} siècles av. J.-C.), peut-être dans le cadre d'un sanctuaire qui a pu prendre le relais de celui des Touriès (Fig. 3, n°7).

Les antécédents de l'âge du Cuivre et de l'âge du Bronze

Le plateau des Touriès est fréquenté dès le Chalcolithique (3600 - 2200 av. J.-C., phase 0). Une dizaine de calages de poteaux, trois fosses et du mobilier dispersé appartiennent à un habitat de plein air à relier à deux cavités environnantes (Fig. 4). Ces occupations domestiques sont contemporaines de la grotte sépulcrale des Treilles, qui s'ouvre juste au nord du site dans les falaises du Larzac et qui a donné son nom à la culture de l'âge du Cuivre des Grands Causses. On relèvera que la partie ancienne du podium, sous un hypothétique tumulus (US 1011), a livré un horizon (US 1039/1041) de cette période associé aux trous de poteaux déjà

évoqués. En provient un fragment de fémur droit humain d'un sujet adulte dont la datation C¹⁴ se rapporte à la phase ancienne du Chalcolithique régional (3600 - 3000 av. J.-C.). Elle est confirmée par une seconde date C¹⁴ réalisée à partir d'un fragment de mandibule humaine découvert à proximité et en position secondaire. Ces vestiges invitent à s'interroger sur l'origine et l'éventuel rôle mémoriel qu'aurait pu jouer une sépulture (coffre ?) de cette période dans l'histoire du site. Ce ne serait pas sans rappeler plusieurs sépultures privilégiées (guerriers) du premier âge du Fer des Causses de l'Aveyron (Gruat 2000, p. 71) qui réutilisent assez régulièrement d'anciens dolmens, souvent à l'origine de nécropoles tumulaires protohistoriques.

L'occupation protohistorique du plateau débute vers la fin du Bronze moyen et plus vraisemblablement au tout début du Bronze final. Elle est peut-être à mettre en relation avec la grotte de Landric qui s'ouvre dans la falaise du Larzac surplombant le site (Fig. 3, n°4) (Temple 1936, p. 141-146). Cette dernière a livré d'abondants dépôts de céramiques du Bronze final IIb-IIIa (Dedet 1992, p. 17 et 19) dont le caractère funéraire reste à démontrer. Un niveau des Touriès (US 1041) a livré quelques rares documents céramiques de cette période ainsi qu'une datation calibrée C¹⁴

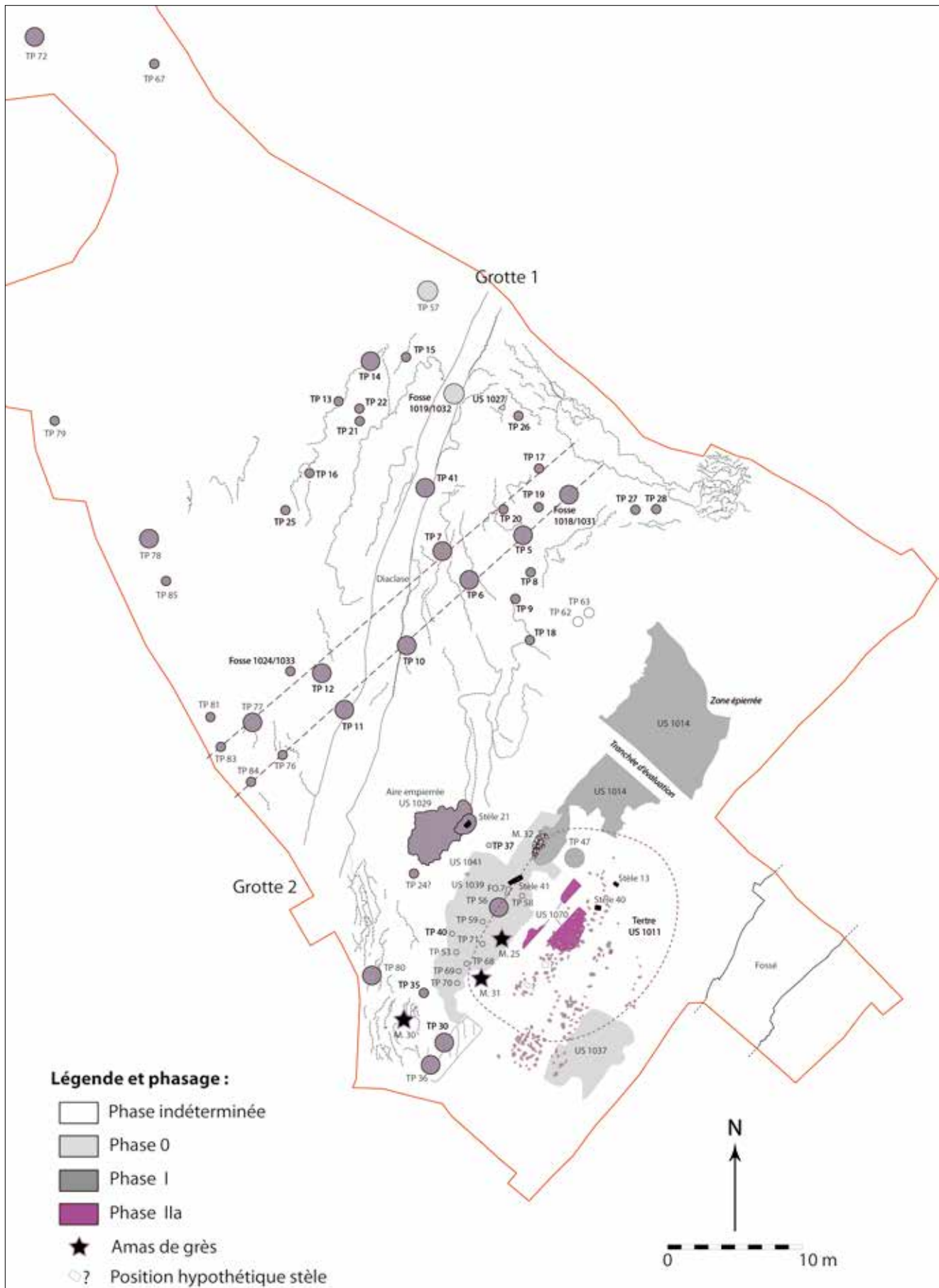


Fig. 4. Phasage simplifié du site des Touriès : les structures en creux, les fosses d'ancrage de stèles et le tertre US 1011 (phases 0 à IIa), état fin 2017.

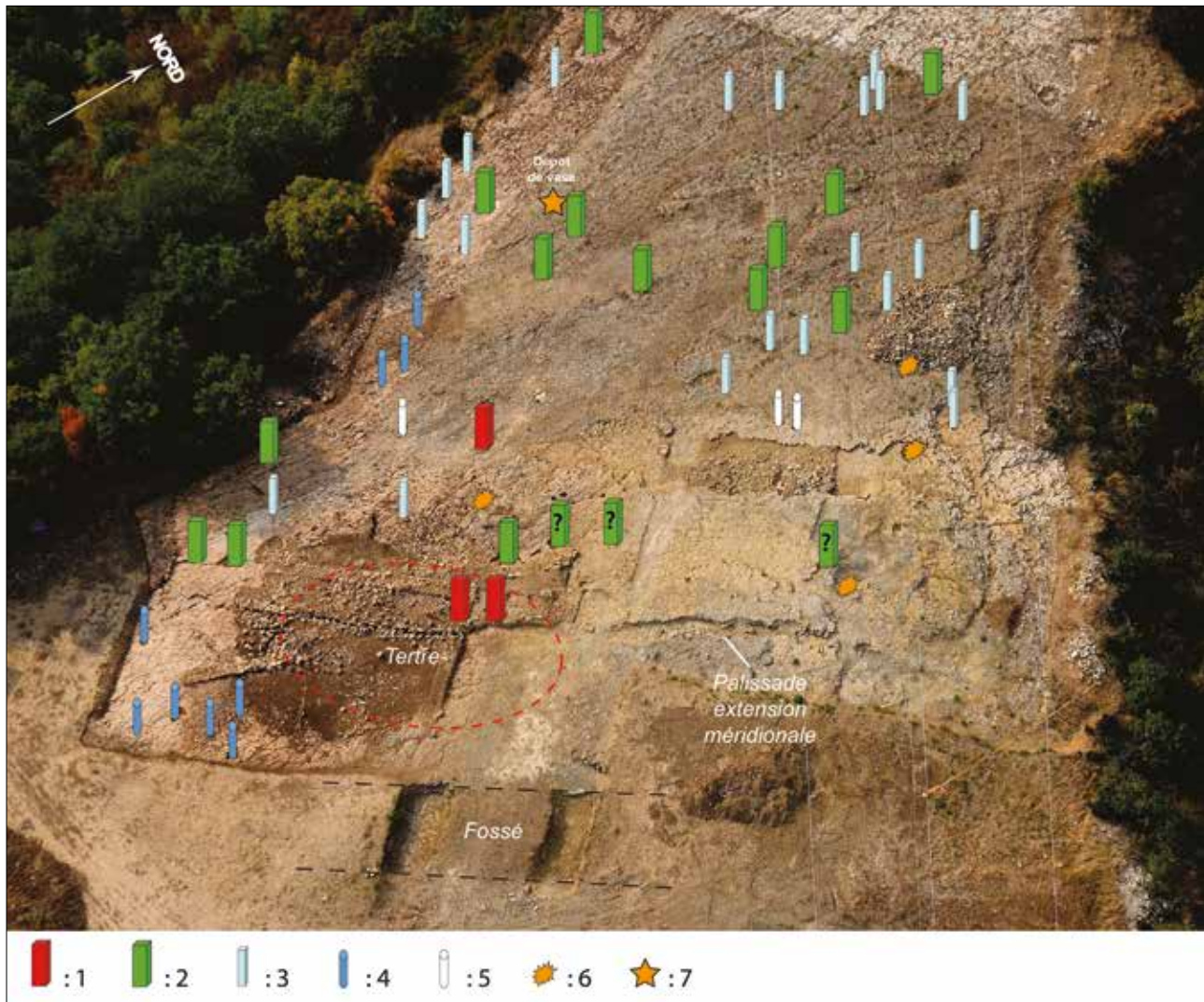


Fig. 5. Localisation et proposition d'interprétation des structures en creux et des bases de stèles encore en place des phases I et II du site des Tourières par rapport au podium du ^ve s. av. J.-C. 1. Stèles encore fichées ; 2. Fosses d'ancrage de grand module ; 3. Fosses d'ancrage de petit module ; 4. Trous de poteaux ; 5. Fosse d'ancrage ou trou de poteau ; 6. Fosses de combustion ; 7. Dépôt de vase. Seules les fosses d'ancrage TP 67 et 72 situées à l'extrémité nord de l'éperon rocheux ne sont pas représentées ici (fig. 4).

sur charbon de bois comprise entre 1400 et 1100 av. J.-C. environ¹. Des vestiges contemporains sont également attestés dans la grotte 1. Une autre date ^C¹⁴ sur charbon de bois et quelques tessons d'un des horizons les plus anciens du site (US 1014 ; phase I) se rapportent également au Bronze final IIIb et plus particulièrement à la première moitié du ^{viii}e siècle av. J.-C.² La nature exacte de cette fréquentation reste encore à préciser : habitat de plein air ou début du fonctionnement du complexe protohistorique à stèles ?

Des alignements de stèles dressées

Durant le premier âge du Fer (^{viii}e-^{vi}e siècles av. J.-C.), des stèles en grès sont érigées sur le promontoire (phases I/II). Les décapages

d'une vaste surface de l'éperon ont permis de mettre au jour la base d'une de ces dernières (stèle 21), encore en place dans sa cavité d'implantation, et près d'une quarantaine de fosses d'ancrage similaires. Elles s'organisent selon au moins trois alignements d'orientation sensiblement différente (Fig. 4 et 5).

Le plus évident comprend 13 à 15 fosses³ selon une orientation générale de 47° E, en direction du cirque naturel de Saint-Paul-des-Fonts. Il se développe sur plus de 30 m de longueur sur deux lignes parallèles, espacées d'environ 3,10 à 3,30 m en moyenne, barrant le promontoire rocheux. Les fosses fonctionnent deux par deux, de part et d'autre de la fosse centrale TP 10, la seule sans vis-à-vis qui correspond à un soutirage karstique réutilisé comme fosse de calage. Les seules structures en creux sans calage de cet ensemble jouent un rôle particulier : l'une offre de nettes traces d'exposition au feu (US 1018/1031),

¹ Archéolabs, réf. ETH-44229, soit 3005 ± 30 BP et 1378 à 1129 cal. BC.

² Archéolabs, réf. ETH-72432, soit 2559 ± 23 BP et 801 à 592 cal. BC, avec 76,2 % de probabilité d'être entre 801 et 750 cal. BC.

³ À savoir les fosses TP 5 à 7, 10 à 12, 17, 20, 76, 77, 81, 83 et 84, US 1018/1031 et 1024/1033.



Fig. 6. La base de la stèle 21 encore enchâssée dans sa fosse de calage en cours de fouille.

l'autre a servi de réceptacle au dépôt d'un vase non tourné (US 1024/1033).

Un deuxième alignement, plus irrégulier et discordant par rapport au premier, paraît être dessiné par des fosses d'un module plus petit (TP 8 et 9, 17 à 20, 26), apparemment disposées en quinconce, selon une direction très différente (4°E). Son tracé paraît croiser celui de l'alignement précédent sans que leur chronologie relative puisse être précisée.

Un troisième groupe de fosses se développe plus au nord. Il s'agit de structures en creux, presque exclusivement de petit module : TP13 à 16, 21, 22 et 25. Elles semblent former un autre alignement irrégulier en quinconce, selon une direction d'environ 30° E. L'ensemble est distant d'environ 14 à 16 m du premier alignement qui demeure pour l'instant le plus évident.

Aucune de ces fosses, presque toujours dépourvues de charbons de bois⁴ et parfois associées à des fragments de stèles⁵, n'a livré le moindre indice de dépôt funéraire. Plusieurs d'entre elles sont encore munies d'un calage, semblable à celui de la stèle 21, compatibles avec les dimensions des bases des monolithes

découverts sur le site (Gruat 2011, p. 54-57). Plus de la moitié de ces cavités ont été intentionnellement et parfois minutieusement condamnées par de la pierraille⁶. Aussi peut-on se demander si on n'a pas cherché là, à un moment de l'histoire du site, à effacer le souvenir de ces stèles dressées, préoccupations qui pourraient rejoindre le bris méthodique de nombre de monolithes retrouvés dans les matériaux du podium des occupations ultérieures ?

La base de la stèle 21, toujours en place dans sa fosse, a été découverte associée à une aire empierrée aux contours irréguliers d'environ 5,70 m de long sur 0,70 à 3,60 m de large (Fig. 4 et 6). Cette extrémité de monolithe, en conglomérat bréchiq ue grossier, présente une orientation de 43° E, très proche de celle de l'alignement principal. Cet ensemble a livré un peu plus de 200 tessons modelés qui se rattachent à un faciès céramique, sans importation méditerranéenne, du début de l'âge du Fer (probablement du VII^e siècle av. J.-C.), datation au C¹⁴ à l'appui (Gruat 2011, p. 46-49 et fig. 9 à 16). Le tout est associé à des ossements d'animaux (offrandes alimentaires) et à de nombreux autres fragments de stèles en grès brisées (près de 800 soit un poids de plus de 19 kg). Parmi ces derniers figurent des fragments de cordons en bas relief du même module que ceux ornant les cuirasses stylisées des stèles 1 à 3 et 31 (Fig. 13 et 14), donc déjà mutilées et remployées. On peut en conclure que plusieurs

⁴ À l'exception des fosses TP 25 (0,4 g), 26 (0,77 g), 30 (0,7 g), 41 (1,41 g) et 72 (0,12 g).

⁵ Vingt-et-une de ces fosses de calage ont livré de rares fragments de grès provenant de stèles (TP 7, 10, 12, 13, 16, 26, 28, 30, 35, 36, 41, 56, 67, 72, 76, 77, 80, 81, 83, 84 et US 1025/1026), dont un angle (TP. 35) et un sommet avec feuillure (TP 56) de monolithe.

⁶ Au moins les fosses TP 5 à 7, 10 à 14, 20, 27, 28, 36, 41, 56, 76, 77, 84, 85 et peut-être les fosses plus incertaines TP 30, 42, 46 et 55.

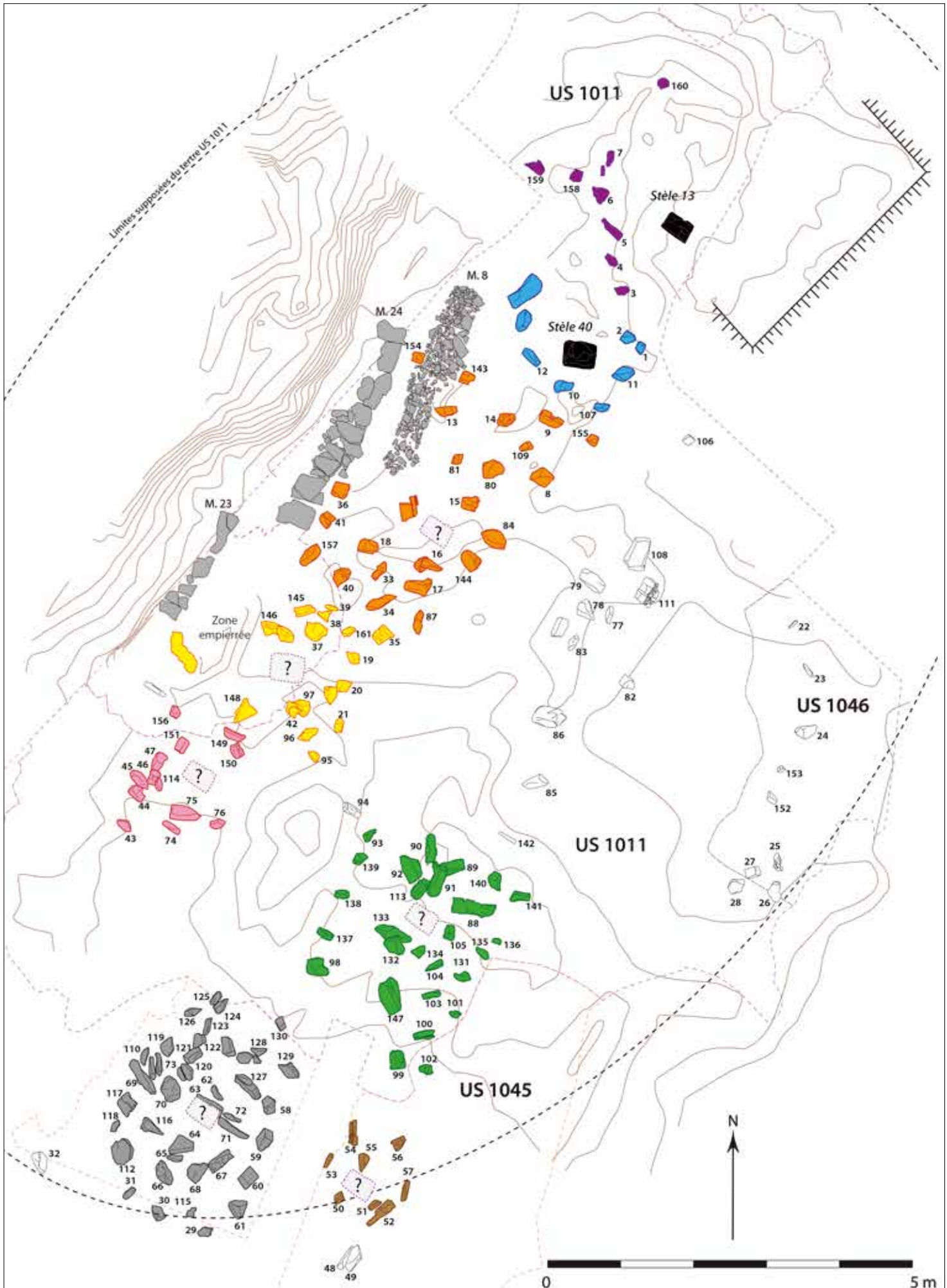


Fig. 7. Distribution et proposition d'interprétation des divers ensembles de pierres dressées à la surface et aux abords du tertre US 1011.



Fig. 8. Exemple de pierres dressées, ici autour de la stèle 40.

généralités de monolithes ont été dressées puis brisées entre le VIII^e et le début du V^e siècle av. J.-C., sans pouvoir être plus précis pour l'instant dans la chronologie.

Il est plus que probable que ces alignements ont mis véritablement en scène les stèles, en jouant sur le relief, les perspectives et l'environnement immédiat du site (Fig. 5). En effet, il est nécessaire de garder à l'esprit que ce dernier présente une double particularité : d'une part, il domine son environnement immédiat ; d'autre part, il est surplombé à son tour par les plateaux périphériques (Fig. 2 et 3). Une telle implantation n'est pas anodine dans le cadre d'une mise en scène des stèles au sein d'un lieu remarquable, le cirque naturel de Saint-Paul-des-Fonts où le ruisseau de l'Annou, qui coule au pied du site, prend sa source. Elle invite à envisager ce secteur comme un point jugé sensible ou sacré du territoire (Arcelin, Plana-Mallart 2011, p. 27) : un « géosymbole » pour reprendre un terme consacré (Garcia 2006, p. 136). Une lecture symbolique des paysages, des croyances ancestrales ou des cultes naturistes (Arcelin, Gruat 2003, p. 172 ; Garcia 2006, p. 139 ; Gruat 2019, p. 143), voire des considérations mémorielles (Golosetti 2011, p. 152) ont donc vraisemblablement prévalu dans le choix du site. Elles ne doivent pas pour autant faire oublier la dimension sociale des stèles et des statues, qui représentent, d'après les données stylistiques et les contextes chronologiques, plusieurs générations d'élites guerrières auxquelles un culte de type héroïque était rendu et sur lesquelles nous reviendrons en fin de contribution.

Deux stèles et une forêt de pierres fichées sur un tertre

Nous ne savons pas encore si certains des alignements de stèles, tous dépourvus de dépôts funéraires, sont liés ou non à une tombe proche. Un imposant tumulus ou tertre (US 1011/1051 ; phase IIa), d'environ 17 à 20 m de long sur 10 à 13 m de large pour au moins 0,50 m de hauteur, dont la fouille ne fait que débuter, pourrait le suggérer (Fig. 4 et 5). En fait plusieurs points précis contredisent ce schéma et indiquent, au contraire, que des stèles ont bien été dressées avant ce monument :

- la découverte de nombreux fragments de stèles et de statues remployés dans les matériaux de ce tertre, donc forcément plus anciens ;
- une fosse de grande dimension (TP 47), encore en cours de fouille et similaire aux autres ancrages de monolithes relevés sur le plateau, s'avère antérieure au tertre sous lequel elle est incontestablement enchâssée (Fig. 4). Elle a déjà livré de nombreux fragments de stèles et de statues.

Les premiers décapages de surface de cet éventuel tumulus ont déjà révélé une organisation remarquable : y sont plantés deux bases de stèles décapitées en grès aux angles chanfreinés (n°13 et 40) ainsi que 173 blocs calcaires non travaillés selon divers alignements ou regroupements symboliques et énigmatiques (Fig. 7 et 8). Ces derniers, parfois munis de calages, émergent du sol de 0,10 à près de 0,40 m. Au stade actuel de la

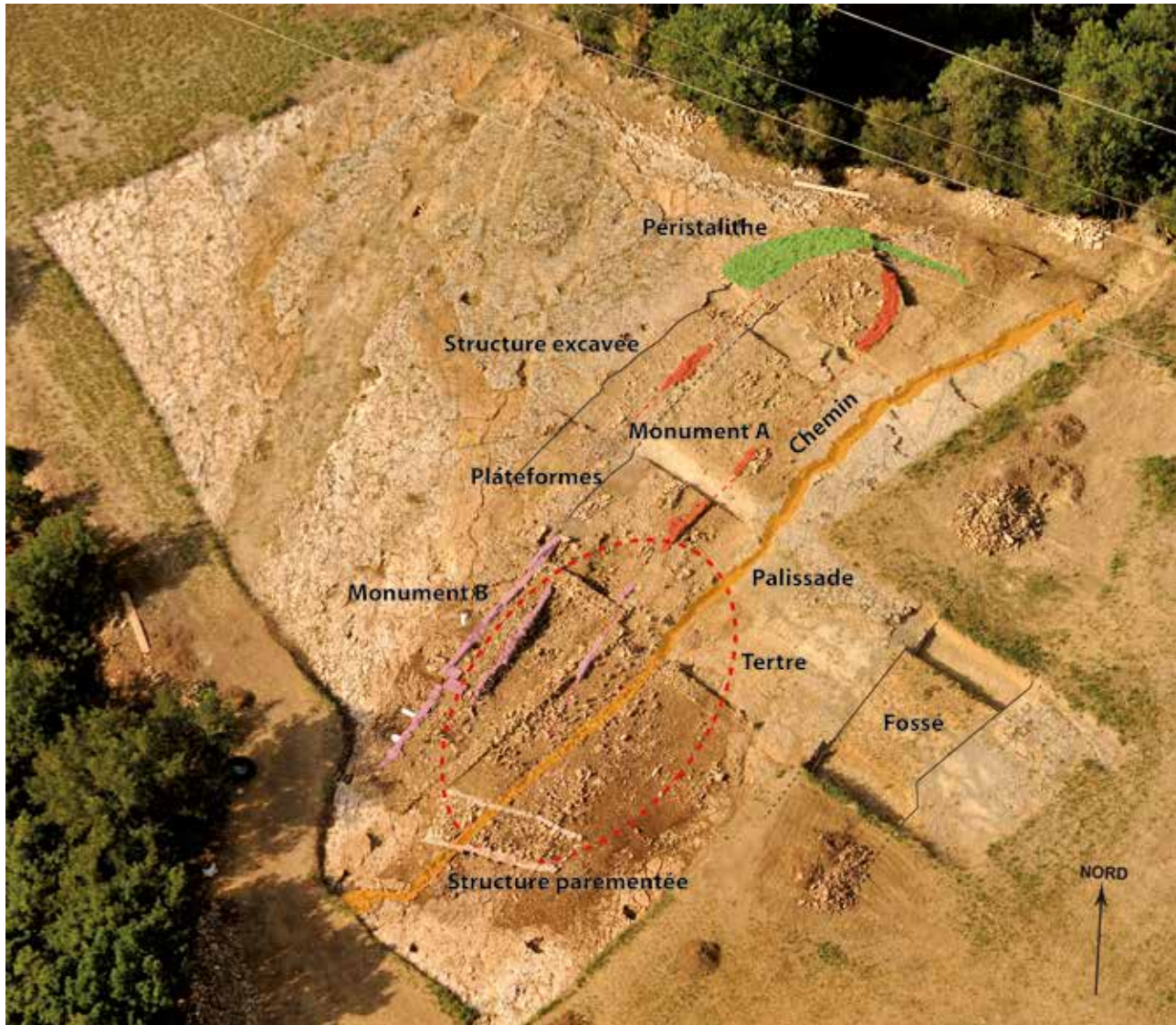


Fig. 9. Vue générale des principales structures constituant le podium et le fossé du site des Tourières en cours de fouille.

fouille, nous proposons de distinguer une dizaine d'ensembles provisoires, parfois encore implantés autour des deux bases de stèles.

La découverte de bases de stèles encore en position primaire est quasiment sans équivalent dans le Midi. Elle oriente vers un contexte comme plutôt funéraire, un tumulus, que para-funéraire, un cénotaphe ou un *hérôon* (Gruat 2011, p. 51). En effet, une telle implantation n'est pas sans rappeler plusieurs statues hallstattiennes de guerriers (Bonenfant, Guillaumet 1998), probablement dressées au sommet de riches tumulus princiers de la fin du premier et du début du second âge du Fer, comme au Glauberg en Allemagne.

Près de 80 pièces osseuses et dents ont été mises au jour en position secondaire uniquement dans le secteur du tertre. Ces restes semblent provenir des matériaux remaniés de ce dernier et des horizons sous-jacents à l'occasion de l'édification du monument B de la phase suivante. Ils appartiennent au moins à cinq sujets recensés à ce jour : un périnatal, un enfant de 8-12 ans, un grand adolescent (autour de 18 ans) et deux adultes (étude de B. Dedet). Le traitement funéraire (inhumation) suggérerait une chronologie antérieure à la généralisation de la pratique de

l'incinération qui s'opère sur les Causses entre le milieu du VI^e et la fin du V^e s. av. J.-C. (Gruat 2000, p. 68). Les premiers indices mobiliers livrés par ce monument, qui demandent encore confirmation, pourraient l'indiquer⁷. Malheureusement tous ces vestiges anthropologiques ne sont pas synchrones et se rapportent aussi, d'après plusieurs dates C¹⁴, au Chalcolithique (*supra*) et pour une pièce de petite taille (cuboïde), découverte en surface, au Moyen Âge central, jetant le trouble et invitant à la prudence.

Ce monument conditionne incontestablement l'organisation des aménagements ultérieurs, notamment la construction de la partie la plus ancienne du podium érigé au cours du V^e siècle av. J.-C. (Fig. 10). Le rôle manifestement central et originel qu'occupe ce premier tertre dans l'évolution du podium souligne toute son importance dans l'histoire du site. Mais les informations fournies par les dernières campagnes de fouille montrent clairement que des fosses d'ancrage de stèles ont été aménagées sur le promontoire avant et après la construction de cet éventuel tumulus.

⁷ Notamment un pendentif launacien de la fin du VII^e ou de la première moitié du VI^e siècle av. J.-C.



Fig. 11. Façade ouest du monument B avec le parement constitué de stèles en grès probablement protégé par un portique dont on a retrouvé les bases de piliers. Les chiffres en rouge indiquent les numéros des monolithes.

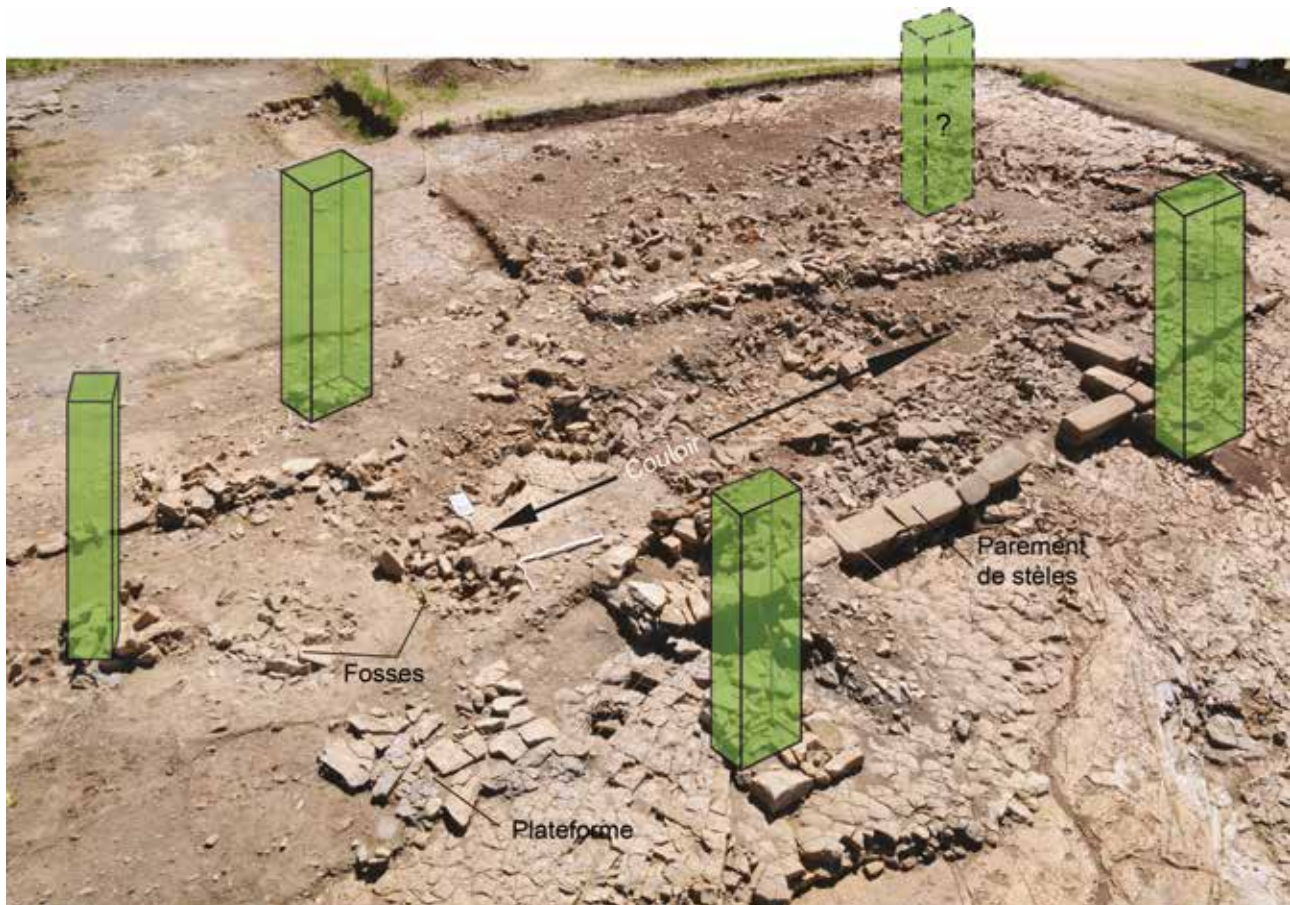


Fig. 12. Vue d'ensemble de la façade nord du monument B, manifestation ouverte avec un accès semi-enterré probablement protégé par un portique restitué ici à titre d'hypothèse.

Le podium : une imposante construction composite commémorative

Durant tout le ^v^e siècle av. J.-C., un vaste podium de pierre, de près de 50 m de longueur sur 9 à 15 m de largeur, est érigé en plusieurs temps du sud-ouest vers le nord-est (Fig. 9 et 10). À cette occasion, une exploitation des bancs calcaires du socle ménage, semble-t-il, divers emmarchements qui contribuent, avec un fossé, à mettre en exergue le monument (Gruat 2011, p. 59). Le podium barre l'extrémité du plateau. Sa fouille, aujourd'hui achevée, révèle une chronologie resserrée de l'ensemble, bordé d'aires de circulation et dépourvu de sépulture.

Le monument B : un édifice fondateur probablement protégé par un portique

La partie la plus ancienne, située à l'extrémité sud-ouest du podium, correspond au monument B (phase IIb). Ce dernier est délimité par plusieurs parements qui forment une structure de plan trapézoïdal, d'environ 15 à 18 m de longueur sur 5 à 7 m de largeur (Fig. 10). Il monumentalise ainsi le tertre sous-jacent, en rassemblant et exhibant une douzaine de stèles antérieures soigneusement remployées dans un de ses parements (M. 4) (Fig. 11). Les faces exposées portent parfois des traces de mutilations évidentes, comme le dos de la stèle de guerrier 31 (Gruat 2019, p. 157). La partie centrale du monument est semble-t-il munie d'un couloir d'accès depuis la façade nord-est ouverte. Le tout est probablement protégé par un portique dont subsistent les bases des piliers sous la forme de massifs rectangulaires de pierre (Fig. 12). Le rôle du monument B a été rapproché de celui d'un *hérôon* du monde hellénique (Gruat 2011, p. 59-66). Il est attribuable à la première moitié du ^v^e siècle av. J.-C.

Dans la foulée de son édification (phases IIIa à IIIc), plusieurs autres aménagements sont réalisés le long de sa façade ouest et dans le prolongement de cette dernière, jusqu'à la bordure nord du plateau (Fig. 9 et 10). Il s'agit, du nord au sud, d'une structure excavée linéaire (US 1008/1022) ponctuée par un parement (M. 7), de deux plateformes parallèles de pierre (US 1028 et US 1048) constituant autant de gradins, de deux aires pavées (M. 20 et M. 29), de foyers sur sole d'argile et radier de pierre, de fosses, etc. Certains de ces foyers ont été parfois mis en place juste avant l'installation du monument B, notamment sous les parements M. 4 et M. 5 (FO. 1, 2, 6 et 11). Certains ont continué à être utilisés après, sur leurs parties encore accessibles (FO. 1 et 2). Ceci conduit à envisager un rôle symbolique particulier : foyers rituels ou foyers de fondation. Deux autres foyers offrent des soles superposées, preuve d'une réfection (FO. 9 et 10).

La structure excavée et la première plateforme présentent une orientation sensiblement proche de celle du fossé du site, malheureusement non daté. Le tout pourrait délimiter une sorte d'espace ou d'enclos consacré (*temenos*), de 27 m de longueur sur 19 m de largeur environ, jouxtant la façade nord-est et peut-être est du monument B.

La plupart de ces structures sont scellées par une couche cendreuse de dépôt (US 1004, phase IIIc), de la seconde moitié du ^v^e siècle av. J.-C. témoignant de pratiques cultuelles parmi

lesquelles figurent de petits objets, dont des parures métalliques (fibules, anneaux, etc.), des fusaioles, et de nombreuses céramiques d'origine locale et méditerranéenne, parfois brisées sur place à l'instar de deux vases quasi complets du foyer FO. 10. Ces derniers vestiges, avec les nombreux ossements d'animaux (étude de Patrice Méniel, *infra* 2.6), suggèrent des repas collectifs ou commémoratifs (banquets ?) et/ou des offrandes alimentaires.

Plus d'une vingtaine d'analyses physico-chimiques (travaux de N. Garnier) ont été menées sur des matières brûlées, dites « caramels », encore visibles sur la face interne de plusieurs fragments de céramique de cet horizon. Elles confirment la présence de graisses animales (de ruminants, dont de la couenne) et végétales, de cire d'abeille, de résine de conifère, des produits laitiers (lait, beurre, crème ou fromage), de fruits (pomme, poire ou Rosacées) mais aussi de vin rouge. La consommation de vin est par ailleurs confirmée sur le site par la présence d'amphores massaliètes, étrusques et même grecques. Des études complémentaires de sédiments ont également révélé la culture de millet sur le site. Outre cette espèce, des graines carbonisées attestent la consommation de blé, d'orge, d'avoine, de légumineuses, etc. (détermination du Laboratoire Amélie).

Les aménagements ultérieurs

Les phases suivantes sont marquées par une extension du podium commémoratif vers le nord-est, puis le long de sa façade sud-est (Gruat 2011, p. 66-69) (Fig. 9 et 10).

Il s'agit d'abord d'une limite d'imposants blocs calcaires subverticaux (ou péristalithe), ancrés dans le socle et partiellement conservés, d'environ 14 m de large. L'ensemble maintient un talus argileux (US 1009), correspondant aux soubassements de l'aménagement suivant, afin de compenser l'importante déclivité offerte par ce secteur du plateau (phases IVa et b).

Dans un deuxième temps, le monument A prolonge le monument B sur 26 à 28 m de long et sur 7 m de large environ (phase Va). Il est délimité par plusieurs parements ou murets (M. 1, 3 et 10), partiellement conservés. Un de ceux-ci (M. 1) remploie la stèle 11. L'extrémité nord-est du monument A présente initialement un plan absidial, manifestement tributaire du tracé du péristalithe sous-jacent. Puis vient s'accoler au sud-est un massif quadrangulaire (M. 2), lui aussi parementé (phase Vb).

Le podium fait par la suite l'objet d'une extension vers le sud (phase Vc1). On procède à l'aménagement d'une palissade continue constituée de poteaux (ou d'éléments de statuaire ?) en bois (US 1002/1017 et US 1043/1044). Les extrémités du tracé sinueux de cet ouvrage s'interrompent avant la bordure du plateau et offrent une nette inflexion. Le tout longe un sol argileux couvrant le long des façades sud-est des monuments A et B accolés. L'ensemble correspond à une sorte de chemin creux ou d'aire de circulation, peut-être couvert (corridor), de 1,25 à 3,65 m de large, dont la fonction reste énigmatique : déambulatoire ? À son extrémité sud-ouest, le calage de la palissade recoupe un niveau antérieur (US 1045), encore en cours de fouille, qui a déjà livré à sa base plusieurs négatifs de poteaux ou statues en bois. Ils participent peut-être à un système de franchissement du fossé ou d'accès au plateau en contournant le podium par l'ouest (Fig. 5, n°4).

Plus tard, un ensemble parementé de plan trapézoïdal (US 1001 G), d'environ 6,55 à 7,15 m de long sur 2,35 à 3,10 m de large, associé à une recharge de pierres (US 1042), se superpose à l'extrémité sud-ouest du négatif de la palissade, qui n'est plus alors en élévation devant la façade méridionale du monument B. Il constitue l'ultime monumentalisation, côté sud, du tertre initial sous-jacent (phase Vc2).

Enfin, autour de la première moitié du IV^e siècle av. J.-C., après la ruine au moins partielle des parements méridionaux des monuments A et B, l'espace de circulation fait l'objet de plusieurs empierrements successifs (US 1001 B, US 1001 C et US. 1001 D) qui condamnent les structures précédentes (phases VIa et VIb). Au vu des innombrables fragments de stèles en grès retrouvés dans ces blocages (Gruat 2019, fig. 20), il faut probablement y voir une destruction du site marquée par un ultime nivellement du podium, peut-être accompagné d'actes de mutilation des derniers monolithes encore visibles. On pense notamment aux stèles 13 et 40 dont les bases sont encore *in situ* sur le tertre US 1011 et autour desquelles une importante concentration d'autres fragments de grès a été mise en évidence.

Il n'est pas impossible qu'à la surface des trois premiers aménagements (le péristalithe, le monument A et la palissade) d'autres stèles ou piliers anthropomorphes en bois aient été dressés.

Étude préliminaire de la faune (P. Méniel)

Près de 19 000 restes ont été recueillis entre 2008 et 2016, mais seulement 28 % ont été déterminés, en raison d'une fragmentation extrême et de l'abondance d'esquilles indéterminables. Cette situation résulte de plusieurs facteurs : un sol rocaillieux où les os piétinés ont été réduits en miettes, une action des carnivores assez poussée et une collecte très minutieuse. Cela explique pourquoi les indéterminés, malgré leur nombre, ne représentent qu'un quart de la masse totale (56 kg).

La liste des espèces comporte, en plus des mammifères domestiques (bœuf, porc, mouton, chèvre, cheval et chien), quelques mammifères sauvages (cerf, chevreuil, sanglier, renard, loup, blaireau, léporidés) et des oiseaux (perdrix, coq, bécasse, un petit passereau). La microfaune est assez abondante (170 restes), mais il est probable que tout ou partie de ces animaux fouisseurs soient intrusifs et ne sont donc pas pris en compte dans cette présentation.

En définitive on dispose de 5206 restes déterminés (42 kg), soit 97,9 % pour les mammifères domestiques, 1,5 % pour les sauvages et 0,6 % pour les oiseaux. Parmi les mammifères domestiques, ce sont les ruminants qui dominent, avec, en nombres de restes déterminés, un peu plus de caprinés (42 %) que de bovins (36 %), puis du porc (19 %) ; en masses de restes déterminés, les bovins dominent (67 %), devant les caprinés (17 %) et le porc (10 %). Le cheval et le chien sont très peu représentés (respectivement 0,3 et 0,4 % du nombre et 1,5 et 0,1 % de la masse).

Pour le bœuf on dispose de douze estimations d'âges dentaires (Chaix, Méniel 2001, p. 63-76). Elles se répartissent en trois lots, soit un sujet de 6 mois, huit entre 1,5 et 3 ans, et trois

individus de plus de 8 ans. Il est possible d'y déceler une préférence pour des sujets en cours de croissance, soit des animaux de boucherie. On dénombre douze vaches pour neuf mâles, dont un bœuf et quatre taureaux. Du fait des conditions de préservation, l'ensemble des pièces (n = 1877) est dominé par des dents isolées (19 % du nombre de restes de bœuf), ce qui se répercute sur la fréquence de la tête (42 %) ; viennent ensuite les os de pieds (17 %), puis de cuisse (13 %) et d'épaule (11 %). Les vertèbres (9 %) et les côtes (8 %) sont en retrait.

Sur les 2205 restes de caprinés, 166 (79 %) proviennent de moutons et 45 (21 %) de chèvres. Le faible taux de détermination spécifique (10 %) ne permet pas de distinguer les deux espèces lors de l'étude des âges et des sexes. Les 36 estimations d'âges dentaires sont comprises entre 5 mois et 6 ans, avec huit vers 6 mois, seize entre 1 et 2,5 ans, et douze de plus de 3 ans. L'âge moyen est de 2,3 ans. Là encore le choix a porté essentiellement sur des bêtes de boucherie, même si quelques animaux de réforme sont présents. On dénombre sept mâles pour vingt-deux femelles, dont quatre boucs, huit chèvres, un bélier et deux brebis. Comme pour les bovins, mais de manière plus accentuée du fait de leur plus grande fragilité, les restes de caprinés sont dominés par des dents isolées (39 %), ce qui explique la prédominance de la tête (52 %) sur le gigot (15 %), les pieds (13 %) et l'épaule (12 %) ; côtes (4 %) et vertèbres (4 %) sont très peu représentées. Tout cela signe avant tout l'impact des destructions ayant affecté ce mobilier. Il n'a pas été observé d'écart entre les effectifs d'os droits et gauches, globalement (620 gauches pour 634 droits) ou par régions anatomiques.

Les porcs ont également été abattus assez jeunes, les estimations d'âges dentaires sont comprises entre 6 mois et 2 ans, autour d'une moyenne de 1,3 an (n = 27). Les mâles (n = 40) sont plus abondants que les truies (n = 30) et cet écart est identique même en excluant les canines isolées, qui donnent l'avantage aux premiers lors d'une collecte succincte, ce qui n'est pas le cas ici. Parmi les 972 restes, on dénombre près d'un tiers (32 %) de dents isolées. Comme précédemment, cela explique la prééminence (50 %) de la tête ; l'autre moitié se répartit entre l'épaule (16 %), les pieds (15 %) et le jambon (11 %), puis les vertèbres (4 %) et les côtes (4 %).

Le cheval est représenté par une quinzaine de pièces, dont un probable ensemble anatomique (humérus et radius droits, phase V) qui représente à lui seul plus de la moitié de la masse totale des restes de l'espèce. Cet animal est assez grand, sa stature estimée étant de 1,38 m (coefficient de Kiesewalter : Chaix, Méniel 2001, p. 58). Un fragment de radius tranché et fendu (US 1014, phase I) témoigne d'une consommation ponctuelle.

Le chien est représenté par 22 restes et quatre coprolithes. En dehors de fragments d'un coxal (17 g) et de deux ulna (7 et 11 g), tous ces vestiges sont des esquilles ou des dents isolées dont la masse varie de 0,5 à 3 g, pour une moyenne de 1,5 g. La présence des chiens ressort également de la centaine de fragments d'os ingérés et altérés par des sucs digestifs ; toutefois, on ne peut exclure qu'une partie de ces altérations soient dues à des porcs.

Ce mobilier, présenté ici dans sa globalité, devra être réparti en huit phases, entre le VIII^e et le IV^e siècle av. J.-C., même si l'essentiel relève du V^e siècle, avant que sa distribution sur le site puisse être étudiée. Compte tenu de l'état des vestiges, et d'un nombre de déterminés assez restreint, cette analyse devra se limiter à quelques approches liminaires, dont l'éventuelle évolution de la fréquence des espèces. Par contre il sera difficile de suivre l'évolution des règles de sélections des animaux, âges et sexes, et des parties, ces approches s'avérant déjà assez limitées sur l'ensemble du mobilier.

Les premiers enseignements de l'étude des stèles dans la définition du site

Au total, les plus de 60 000 fragments déjà mis au jour, qui vont du simple éclat au monolithe complet, appartiennent à une quarantaine de stèles anthropomorphes, statues ou piliers représentant un poids de 8,7 tonnes. Tous sont en grès du Trias dont les bancs d'origine sont à rechercher dans la zone de confluence de l'Annou et de la Sorgues et ses abords au sud du site (étude de C. Servelle). De potentielles anciennes carrières viennent d'être repérées sur la commune de Marnhagues-et-Latour par A. et B. Sobie (Fig. 3, n°11). Leurs faciès pétrographiques (Anisien) sont comparables à ceux des stèles des Touriès (étude de P. Abraham). Cette provenance implique un cheminement évalué entre 4 et 10 km selon les bancs concernés, avec près de 150 m de dénivelé dans certains cas. Les moyens mis en œuvre pour le transport et la confection des divers éléments ainsi que l'architecture complexe du podium relèvent manifestement d'une action communautaire, probablement de puissants clans familiaux (Arcelin, Plana-Mallart 2011, p. 32). Le nettoyage des stèles (travaux de S.-J. Vidal) plus ou moins complètes, couplé avec des analyses physico-chimiques (travaux de N. Garnier), a livré de spectaculaires résultats, notamment des traces de polychromie sur quelques monolithes. Il s'agit plutôt d'aplats de couleur que de véritables motifs, à l'instar de la stèle 11. Les pigments utilisés comprennent de l'hématite, de la goethite et de la zincite, de couleur rouge-orangé, du noir de carbone, du carbonate de calcium (blanc). Les liants organiques destinés à fixer les pigments sont multiples. Outre des graisses animales (cholestérol), on note l'emploi d'huile végétale (notamment de noix et noisettes), de cire d'abeille, de résine de conifère et surtout de gommes végétales. La découverte la plus étonnante : l'identification d'acides succinique, malique et tartrique, parfois syringique aussi, indiquant du jus de raisin et du vin dans certains échantillons. Reste à savoir si ces breuvages rentrent dans la composition des peintures, ce qui est connu, ou s'ils ont été versés sur certaines stèles à l'occasion de libations.

Une représentation des élites

Plusieurs stèles figurent, de manière plus ou moins stylisée, des guerriers. La plus remarquable (n°3) est une statue dont la tête a été décapitée (Fig. 13, n°2) (Gruat 2008). Elle représente le tronc d'un personnage 1,5 à 2 fois plus grand que nature ! Une autre, la stèle 31, est décorée de manière très réaliste d'une

épée à antennes dans son fourreau de la fin du VI^e siècle av. J.-C. (Fig. 14) (Gruat 2011, p. 69-75). On représente alors surtout l'équipement défensif de ces guerriers : la cuirasse souple munie parfois d'un disque métallique (bronze) ou cardiophylax disposé sur le thorax et parfois dans le dos. Ce disque-cuirasse n'est figuré que sur quatre statues et une dizaine de stèles, et attesté dans une poignée de sépultures du Midi de la France des VII^e et VI^e siècles av. J.-C. (Garcia, Gruat et Marchand 2016). Cela signifie manifestement que son port est réservé à l'élite militaire régionale, qu'on peut qualifier de « héros » ou de « caciques » (Dedet, Marchand 2015), voire même de « princes » (Gruat 2019, p. 155) à en croire les exceptionnelles sculptures, malheureusement très morcelées, de deux chars en pierre découverts aux Touriès (Fig. 15). La fréquence de la figuration du disque-cuirasse sur ce site, attestée sur une statue et au moins six stèles, montre toute son importance à l'échelle du Sud de la Gaule, peut-être à relier aux richesses minières du secteur méridional de l'Aveyron et du nord de l'Hérault. Son rôle dépasse manifestement celui de simple sanctuaire de proximité, aux confins d'entités géographiques et de territoires locaux différents, initialement envisagé (Gruat 2011, p. 82 ; Garcia, Gruat 2015, p. 439 ; Gruat, Garcia 2016, p. 27). En cela le site des Touriès ne serait pas si différent des grands sanctuaires grecs contemporains, volontairement éloignés des grandes régions de peuplement et dont la fréquentation demande plus de temps et de moyens pour s'y rendre (Prost *et al.* 2010, p. 247, reprenant De Polignac 1996).

Ces remarquables représentations, parmi lesquelles on note aussi la présence de probables fragments de casques ou de couvre-chefs comparables à ceux des bustes de Sainte-Anastasie (Gard), confirment l'importance des personnages héroïsés figurés (Gruat 2011, p. 76-77). Il convient probablement de les appréhender sous la forme de compositions complexes ou de groupes, comme l'ensemble de Porcuna dans le Sud de l'Espagne et semble-t-il le guerrier de Lattes dans l'Hérault (Py 2011, p. 71). Ces dernières mettent en scène les élites guerrières, peut-être à l'occasion de hauts faits structurants et fédérateurs pour l'identité et les territoires des communautés (Arcelin, Plana-Mallart 2011, p. 25).

Stèles épargnées, stèles mutilées : reflet de la guerre des chefs ?

Seules les stèles remployées dans le parement M. 4 du monument B et celles mises au jour lors de la découverte du site, soit 22 exemplaires, sont plus ou moins complètes. Les autres ont été systématiquement brisées en fragments de divers calibres et réutilisées dans le tertre protohistorique US 1011/1051, le podium du V^e siècle av. J.-C. et ses niveaux d'abandon. Plusieurs ont été intentionnellement « tronçonnées ». Certaines surfaces ont également été repolies, piquetées ou burinées, intégralement ou partiellement, avec de nettes traces d'outils, volonté évidente de faire disparaître l'image des personnages représentés et de « tuer » symboliquement ces derniers. C'est notamment le cas d'une des faces de la stèle 1 et des faces exposées de la plupart des stèles du parement du monument B, détériorées dans un second temps, notamment la stèle 31 (Fig. 14). Tout se passe donc comme si la représentation de certains personnages

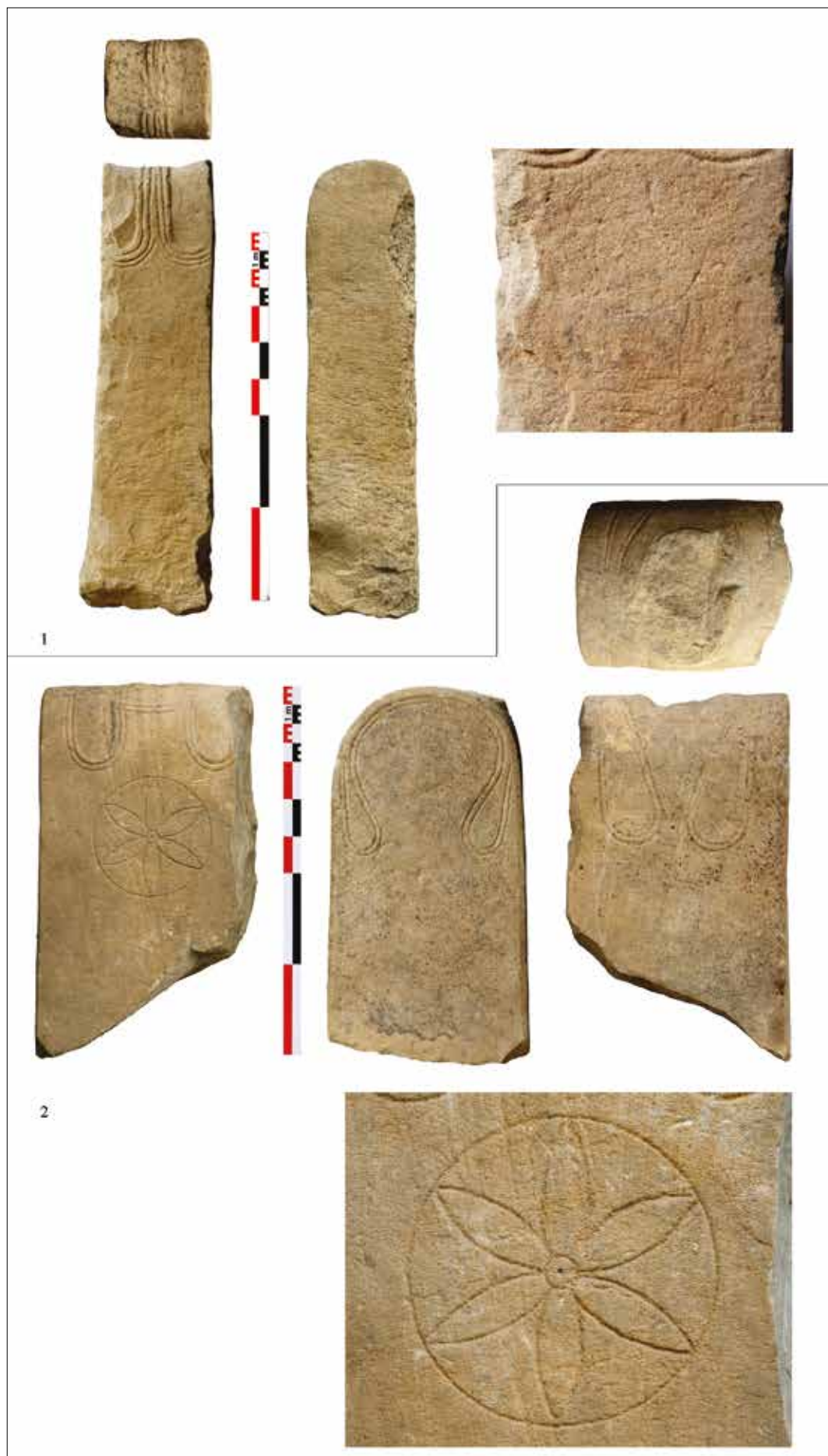


Fig. 13. Deux représentations de guerriers sur le site des Touriès : la stèle 1 (n°1) et le buste (n°2) après nettoyage.

ou lignées, peut-être ceux des dominants du moment, avait été épargnée, tandis que l'image d'autres (des rivaux ?) plus anciens avait été volontairement effacée ou occultée mais conservée au sein du sanctuaire (Gruat 2019, p. 154-158).

Il faut probablement voir dans ces mutilations le reflet des mutations sociopolitiques de communautés (Py 2011, p. 54). Elles seraient le résultat ultime d'une compétition exacerbée de l'aristocratie guerrière régionale (Gruat 2011, p. 80), rappelant là aussi les sanctuaires du monde grec où les élites rivalisent, mais par le biais d'offrandes de prestige (Prost *et al.* 2010, p. 248).



Fig. 14. La stèle de guerrier 31 des Touriès après nettoyage et restauration.

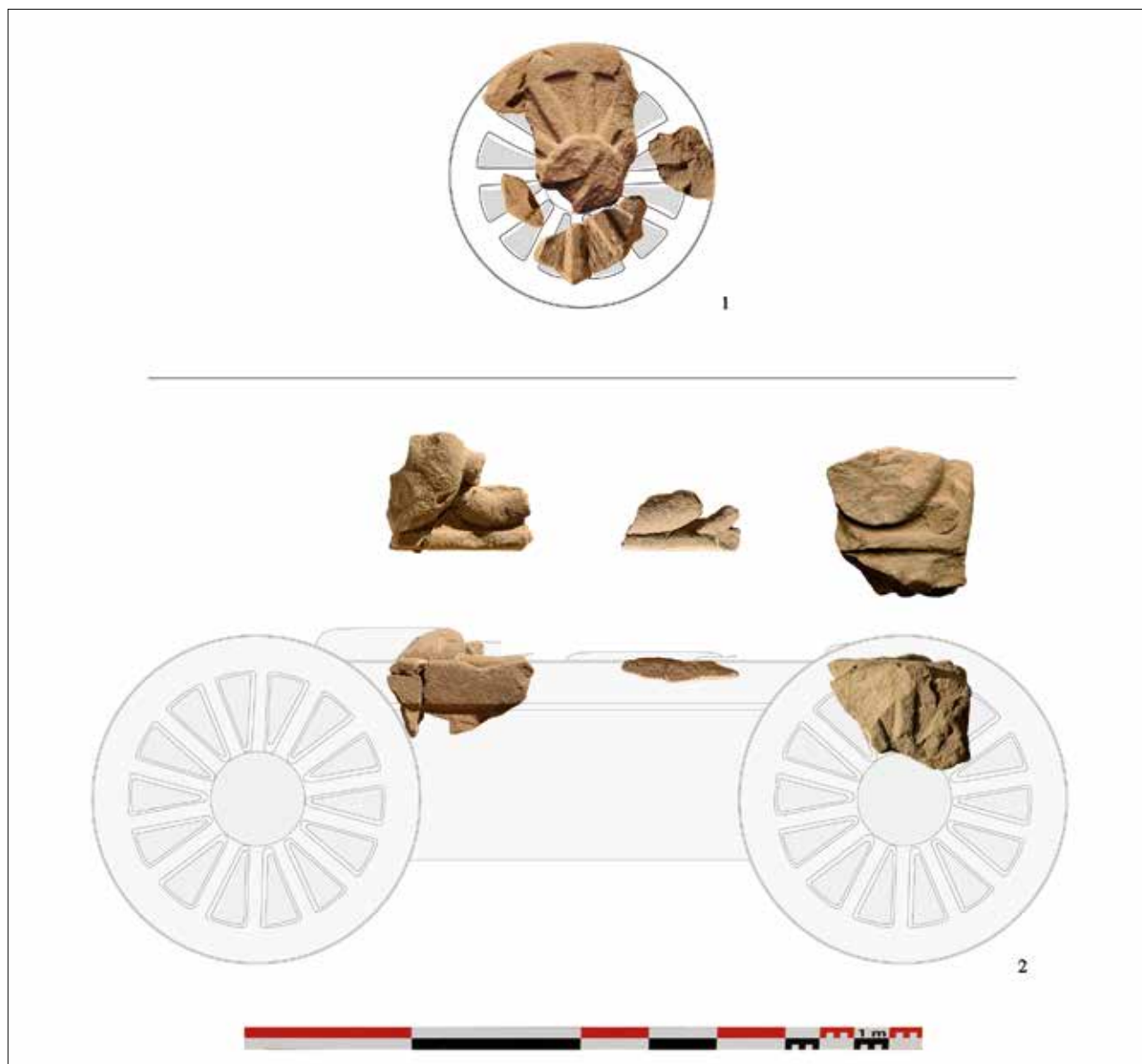


Fig. 15. Les fragments des deux représentations de chars mis au jour sur le site des Touriès.

Bibliographie

Arcelin P., Gruat P., avec la part. de Boissinot P., Chausserie-Laprée J., Dedet B., Ferrando P., Gailledrat E., Marchand G., Maza G., Nin N., Paillet J.-L., Roth-Congès A., Tréziny H., 2003. La France du Sud-Est (Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte d'Azur). In Arcelin P., Brunaux J.-L., dir. *Cultes et sanctuaires en France à l'âge du Fer*. Paris, p. 169-241. (Dossier de *Gallia* ; 60).

Arcelin P., Plana-Mallart R., 2011. L'expression monumentale des rites protohistoriques en Gaule méditerranéenne et dans la partie nord-est de la Péninsule Ibérique : stèles, bâtiments cultuels et

sculptures. In Roure R., Pernet L., dir. *Des rites et des Hommes, Les pratiques symboliques des Celtes, des Ibères et des Grecs en Provence, en Languedoc et en Catalogne*. Paris, éd. Errance, p. 25-62. (Collection Archéologie de Montpellier Agglomération-AMA ; 2).

Bessac J.-C., Bouloumié B., 1985. Les stèles de Glanum et de Saint-Blaise et les sanctuaires préromains du Midi de la Gaule. *RAN*, 18, p. 127-187.

Boissinot P., 2011. Quelques monolithes inédits provenant du Baou-Roux et de son environnement proche. In Gruat P., Garcia D.,

- dir. *Stèles et statues du début de l'âge du Fer dans le Midi de la France : chronologies, fonctions et comparaisons. Actes de la table ronde de Rodez, avril 2009*, p. 163-174. (DAM Dossier ; 34).
- Bonenfant P.-P., Guillaumet J.-P., avec la collaboration de Boyer F., 1998. *La statuaire anthropomorphe du Premier âge du Fer*. Besançon, Presses Universitaires Franc-Comtoises. (Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté ; 667 / Série Archéologie et Préhistoire ; 43).
- Chaix L., Méniel P., 2001 : *Archéozoologie. Les animaux et l'archéologie*. Paris, éd. Errance.
- D'Anna A., 2002. Les statues-menhirs en Europe à la fin du Néolithique et au début de l'âge du Bronze. In Philippon A., dir. *Statues-Menhirs, des énigmes de pierres venues du fond des âges*. Rodez, éd. du Rouergue, p. 196-223.
- D'Anna A., 2011. Les statues-menhirs de Corse : chronologie et contextes, l'exemple de Cauria. In Gruat P., Garcia D., dir. *Stèles et statues du début de l'âge du Fer dans le Midi de la France : chronologies, fonctions et comparaisons. Actes de la table ronde de Rodez, avril 2009*, p. 21-36. (DAM Dossier ; 34).
- Dedet B., 1992. *Rites funéraires protohistoriques dans les Garrigues languedociennes*. Paris, CNRS. (RAN Suppl. ; 24).
- Dedet B., Marchand G., 2015. Héros, caciques et paysans armés en Languedoc et en Provence du VIII^e au II^e siècle avant J.-C. In Belarte M. C., Garcia D., Sanmarti J., dir. *Les structures sociales protohistoriques à la Gallia i a Ibèria*. Àrea d'arqueologia, Universitat de Barcelona, Institut català d'Arqueologia clàssica, p. 67-85.
- De Polignac F., 1996. *La naissance de la cité grecque. Cultes, espace et société, VIII^e-VII^e siècles*. Paris, éd. La Découverte.
- Garcia D., 2004. *La Celtique méditerranéenne. Habitats et sociétés en Languedoc et en Provence du VIII^e au II^e siècles av. J.-C.* Paris, éd. Errance. (réédition 2014, 247 p.).
- Garcia D., 2006. Religion et société : la Gaule méridionale. In Goudineau C., dir. *Religion et société en Gaule*, Paris, éd. Errance, p. 135-164.
- Garcia D., Gruat P., 2015. Stèles, stèles-panoplie et bustes du Premier âge du Fer en Gaule méridionale. Etat de la question. In Rodriguez G., Marchesi H., dir. *Pierres levées et statues-menhirs au Néolithique. Actes du 3^e colloque international sur la statuaire mégalithique de Saint-Pons de Thomières (34), septembre 2012. Saint-Pons-de-Thomières (34)*, DRAC Languedoc-Roussillon et Groupe Archéologique du Saint-Ponais, p. 433-442.
- Garcia D., Gruat P., Marchand G., 2016. Le cardiophylax, un élément de la panoplie du guerrier méridional du Premier âge du Fer. In Chazelle C.-A. de, Schwaller M., dir. *Vie quotidienne, tombes et symboles des sociétés protohistoriques de Méditerranée nord-occidentale. Mélanges offerts à Bernard Dedet*. Lattes, ADAL, p. 721-744. (MAM Hors-série ; 7).
- Golosetti R., 2011. Les stèles dans le Sud-Est de la Gaule : lieux de mémoire et cultes héroïques au premier âge du Fer. In Gruat P., Garcia D., dir. *Stèles et statues du début de l'âge du Fer dans le Midi de la France (VIII^e-IV^e s. av. J.-C.) : chronologies, fonctions et comparaisons. Actes de la table ronde de Rodez, avril 2009*, p. 145-161. (DAM Dossier ; 34).
- Gruat P., 2000. Pratiques et structures funéraires des tumulus du Bronze final IIIb et de l'âge du Fer des Causses Aveyronnais : IX^e - V^e s. av. J.-C. In Dedet B., Gruat P., Marchand G., Py M., Schwaller M., dir. *Archéologie de la mort, archéologie de la tombe au premier âge du Fer. Actes du 31^e Colloque de l'AFEAF, Conques-Montrozier, 1997*. Lattes, p. 65-81. (MAM ; 5).
- Gruat P. avec la collab. de Pujol J., Serres J.-P., 2008. Découvertes de stèles protohistoriques en Rouergue méridional : introduction à l'étude du site des Touriès (Saint-Jean et Saint-Paul, Aveyron). *DAM*, 31, p. 97-123.
- Gruat P. avec la collab. de Albinet N., Malige G., Marchand G., Trescarte J. et la part. de Bruxelles L., Dedet B., Méniel P., Servelle C., 2011. Le complexe héroïque à stèles des Touriès (Saint-Jean et Saint-Paul, Aveyron) : Bilan préliminaire des campagnes 2008-2011. In Gruat P., Garcia D., dir. *Stèles et statues du début de l'âge du Fer dans le Midi de la France (VIII^e-IV^e s. av. J.-C.) : chronologies, fonctions et comparaisons. Actes de la table ronde de Rodez, avril 2009*, p. 39-84. (DAM Dossier ; 34).
- Gruat P. avec la collab. de Albinet N., Malige G., Marchand G., Trescarte J. et la part. de Bruxelles L., Dedet B., Méniel P., Servelle C., 2019. Stèles mutilées, stèles épargnées. Contexte et première approche des modalités de traitement des monolithes du sanctuaire héroïque protohistorique des Touriès (Saint-Jean et Saint-Paul, Aveyron). In Golosetti R., dir. *Mémoires de l'âge du Fer. Effacer ou réécrire le passé. Actes de la Table ronde internationale de Bibracte*. Paris, Éd. Hermann (AOROC), p. 135-162.
- Gruat P., Garcia D., 2016. Stèles et sculptures de la Celtique méditerranéenne du Premier âge du Fer (VIII^e-V^e s. av. J.-C.). In Gruat P., Pierre A., dir. *Guerriers celtes du Midi. Stèles et sculptures du Premier âge du Fer*. Catalogue d'exposition, Bozouls, Musée Fenaille, p. 10-35.
- Maillé M., 2010. *Hommes et femmes de pierre : statues-menhirs du Rouergue et du Haut-Languedoc*. Toulouse, Archives d'Écologie Préhistorique.
- Müller A., Bouville C., Lambert L., 1988. Provence : les stèles gravées de l'âge du Bronze, *Archeologia*, 236, p. 58-63.
- Prost F., Aurigny H., Saint-Pierre Hoffmann C., Brisart T., 2010. Sanctuaires et offrandes en Grèce. In Étienne R., dir. *La Méditerranée au VII^e siècle av. J.-C.*, Paris, De Boccard, p. 223-273. (Travaux de la Maison René Ginouvès ; 7).
- Py M., 2011. *La sculpture gauloise méridionale*. Paris, éd. Errance.
- Temple P., 1936. *La Préhistoire du département de l'Aveyron*. Nîmes, Impr. Languier.

Auteurs

Philippe GRUAT, Chef du Service Départemental d'Archéologie de l'Aveyron, F-12000 Rodez et chercheur associé à l'UMR 5140 du CNRS - Archéologie des Sociétés Méditerranéennes, Université Paul Valéry, Montpellier ; philippe.gruat@aveyron.fr

Nathalie ALBINET, Adjointe territoriale du patrimoine, Service Départemental d'Archéologie de l'Aveyron, F-12000 Rodez ; nathalie.albinet2@aveyron.fr

Guylène MALIGE, Adjointe territoriale du patrimoine, Service Départemental d'Archéologie de l'Aveyron, F-12000 Rodez ; guylene.malige@aveyron.fr

Patrice MENIEL, Directeur de recherche au CNRS, UMR ARTEHIS, F-21000 Dijon ; patrice.meniel@ubfc.fr

Jérôme TRES_CARTE, Chargé de mission, F-12000 RODEZ et chercheur associé au centre d'Histoire « Espaces et Cultures » (EA-1001), Université Clermont Auvergne, Maison des Sciences de l'Homme de Clermont-Ferrand ; jerome.trescarte@aveyron.fr

Bernard DEDET, Directeur de recherche émérite au CNRS, UMR 5140-Archéologie des Sociétés Méditerranéennes, Université Paul Valéry, Montpellier ; bs.dedet@free.fr

Nicolas GARNIER, SAS Laboratoire Nicolas Garnier, F-63270 Vic-le-Comte ; labo.nicolasgarnier@free.fr

Abstract

Archaeological excavations, that we have operated in the site of steles Les Touriès in south Aveyron for ten years, allow us to understand the way of living and the evolution of this sanctuary dated from the first and from the beginning of the second Iron Age. We could discover some steles alignments, some warriors and chariot statues, a probable funeral mound and a commemorative podium. All these elements follow each other, between the 8th and the 4th century B.C., according to the rhythm of local or regional leaders likely in competition.